



## RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU

N° 2021/205-3

(Version française du rapport de classement 2021/205-1)

Conformément à l'EN 13501-1 (2018)

Notification par l'État Français auprès de la  
Commission Européenne sous le n° NB 2401  
Régulation (UE) n° 305/2011

A la demande de : BEAULIEU FLOORING SOLUTIONS EUROPE N.V  
Ingelmunstersteenweg 162  
B 8780 OOSTROZEBEKE  
BELGIQUE

Nom du produit : Exporips R – Expofit R

Description : Revêtement de sol textile (famille EN 1307)  
(description détaillée au paragraphe 2)

Date d'émission : 12/10/2021

*Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.*

*Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.*

*La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Il comporte 3 pages*

## 1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué au produit précité conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 (2018).

## 2. Détails du produit classé

### 2.1. Norme produit

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

### 2.2. Description du produit

Moquette aiguilletée à velours type B1 sur envers latex SBR (famille EN 1307).

Couche d'usure : 100% Polypropylène

Masse surfacique totale nominale : 350 g/m<sup>2</sup>

Épaisseur totale nominale : 3,0 mm

Essai en pose libre sur support fibres-ciment classé A2<sub>fl</sub>-s1 ou A1<sub>fl</sub> de masse volumique (1800 ± 200) kg/m<sup>3</sup> et d'épaisseur (8 ± 2) mm.

## 3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement

### 3.1. Rapports d'essai

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	BEAULIEU FLOORING SOLUTIONS EUROPE N.V Ingelmunstersteenweg 162 B 8780 OOSTROZEBEKE BELGIQUE	RL 2021/600-1	NF EN ISO 9239-1 (EN ISO 9239-1 :2010)
		RL 2021/600-2	NF EN ISO 11925-2 (EN ISO 11925-2 :2010)

### 3.2. Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Résultats	
			Paramètres	Conformité avec les paramètres
NF EN ISO 11925-2			Fs ≤ 150 mm	Conforme
Attaque de surface 15s d'exposition	Exporips R – Expofit R	6	Inflammation du papier filtre	Conforme

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Résultats	
			Paramètres	Paramètres continus moyens
NF EN ISO 9239-1	Exporips R – Expofit R	3	Flux énergétique critique (kW/m <sup>2</sup> )	9,9
			Production de fumées (% X min)	7,8

#### 4. Classement et domaine d'application

##### 4.1. Référence de classement

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 (2018).

##### 4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
B <sub>fl</sub>	-	s1

**Classement : B<sub>fl</sub> – s1**

##### 4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose libre et collée sur support fibres-ciment A2<sub>fl</sub>-s1 ou A1<sub>fl</sub> de masse volumique  $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$ .

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 350 g/m<sup>2</sup>
- Épaisseur totale nominale : 3,0 mm

#### 5. Limitations

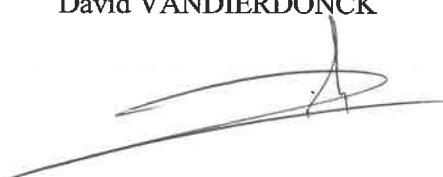
Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

“Le classement accordé au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité par le fabricant dans le contexte du système 3 EVCP et du marquage CE sous couvert du règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 stipulant des conditions harmonisées pour la commercialisation des produits de construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne n'exige aucun processus, aucun mode opératoire, ni aucune étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Par conséquent, le laboratoire d'essais n'a joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, mais il détient toutefois les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai.”

Le Responsable des Essais  
David VANDIERDONCK



Pour la SARL C.R.E.T.  
Le Directeur Technique  
Marc WELCOMME



*Fin du rapport de classement*